



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

**EXTRAIT DE
PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire (X) extraordinaire () ajournée () du 10 décembre 2018 à laquelle sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette et Bernard Duffy formant quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Est aussi présente la trésorière, directrice générale adjointe et greffière adjointe ainsi que 9 personnes dans l'assistance.

**2018-12-396 CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019**

ATTENDU que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019 en fixant le jour et l'heure de chacune des dites séances ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé de la conseillère Katy Barbe et résolu,

Que le calendrier des séances ordinaires 2019 soit adopté tel qu'il suit :

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Lundi 14 janvier à 19 h | Lundi 11 février à 19 h |
| Lundi 11 mars à 19 h | Lundi 8 avril à 19 h |
| Lundi 13 mai à 19 h | Lundi 10 juin à 19 h |
| Lundi 8 juillet à 19 h | Lundi 12 août à 19 h |
| Lundi 9 septembre à 19 h | Mardi 15 octobre à 19 h |
| Mardi 12 novembre à 19 h | Lundi 9 décembre à 19 h |

Les séances ordinaires du conseil se tiennent à la salle du conseil du 3 rue, de la Polyvalente à Gracefield.

Un avis public de ce calendrier sera publié en conformité du règlement no. 185-2018.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée unanimement.

CERTIFIÉ COPIE CONFORME AU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX


Louise Carpentier

Trésorière, directrice générale adjointe
et greffière adjointe
Le 12 décembre 2018